

**Décision DN 2025-07 portant attribution de fonctions
LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'institut national des sciences appliquées de Rouen ;

Considérant l'absence prolongée de Mme Gaëlle MORANDI, directrice du centre Gaston Berger ;

Article 1er – Objet

Madame Anne CALDIN, ingénieure d'études hors classe, est désignée en qualité de directrice par intérim du centre Gaston Berger de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen.

Ses coordonnées professionnelles sont les suivantes :
INSA Rouen Normandie
685 avenue de l'Université 76800 Saint-Etienne du Rouvray
Courriel : cgb@insa-rouen.fr
Téléphone : 02.32.95.97.19

Article 2 – Missions

Madame Anne CALDIN est chargée, en tant que directrice par intérim du Centre Gaston Berger :

- Piloter et coordonner les actions du CGB, en lien avec la direction de l'établissement, les équipes pédagogiques, les associations étudiantes et les partenaires externes.
- Porter et diffuser les valeurs du modèle INSA
 - ✓ Veiller à ce que le modèle humaniste et social de l'ingénieur INSA soit appliqué et ancré localement
 - ✓ Assurer la cohérence entre les orientations politiques et stratégiques nationales de l'Institut Gaston Berger (IGB) et les actions locales du CGB à Rouen
- Mobiliser et fédérer les acteurs locaux
 - ✓ Rassembler étudiants, enseignants, personnels, associations, partenaires extérieurs autour du développement du modèle et des valeurs INSA
 - ✓ Coordonner les référents thématiques (diversité, handicap, égalité, etc.) et soutenir leurs initiatives
- Promouvoir la diversité et l'inclusion
 - ✓ Initiatives : ouverture sociale, mixité, inclusion des personnes en situation de handicap, égalité de genre, lutte contre les discriminations et les violences.
- Renforcer les transversalités et interculturelles
 - ✓ Mettre en place ou soutenir des projets interdisciplinaires et interculturels (sciences-technique-société, arts, sports, sciences humaines).
- Développer l'humanisme technique et la responsabilité sociétale
 - ✓ Encourager les réflexions et actions autour de la responsabilité sociale et environnementale de l'ingénieur.
- Déployer les programmes nationaux et lancer des projets locaux
 - ✓ Adapter et déployer des dispositifs nationaux (par exemple appel à projets « lutte contre les discriminations »)
 - ✓ Initier des collaborations (ex. partenariats Handicap comme avec LADAPT Normandie).
- Impulser une dynamique collective
 - ✓ Stimuler la création de partenariats et d'initiatives internes et externes

Article 3 – Durée - publicité

La présente décision prend effet à compter de sa signature, pour une durée de 6 mois renouvelable, renouvelable. Elle sera affichée de manière permanente sur le site internet de l'institut.

Article 4 – Exécution

La directrice générale des services de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint Etienne Du Rouvray, le 04/07/2025

Le directeur

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

